Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assises de la chaîne pénale, incubateur d'idées

Plus de 150 personnes ont participé, le 10 décembre 2018, à la deuxième édition de la rencontre réunissant les autorités responsables de la sécurité et de la justice dans le canton de Vaud. Elus, membres du barreau, représentants des domaines sanitaires, sociaux et éducatifs ont également participé à cet événement qui a abordé les questions de la surpopulation carcérale et du deal de rue.

Les Assises de la chaîne pénale, après une première édition en 2013, ont examiné les alternatives à l'incarcération et aux longues peines ainsi que les mesures de réinsertion.

Cinq conférences ont offert des éclairages à partir d'études scientifiques, notamment sur le recours à la libération conditionnelle et aux peines fermes privatives de liberté, ainsi que des stratégies mises en place dans d'autres cantons et en Europe.

Une table ronde, rassemblant les responsables des différentes instances de la chaîne pénale vaudoise, a abordé la situation dans le canton. Les participants ont discuté l'opportunité de développer davantage les peines alternatives à l'incarcération et de renforcer les programmes de réintégration sociale et professionnelle contre les risques de récidive.

Le deal de rue a fait l'objet également d'un débat. Cinq grands témoins ont apporté leur contribution à la compréhension du phénomène. Sans négliger l'activité répressive, la nécessité de renforcer le dialogue entre tous les intervenants – de la police aux milieux sociosanitaires – s'est imposée pour diminuer la visibilité du trafic et réduire les risques encourus par les consommateurs. Béatrice Métraux, conseillère d'Etat a souhaité que les trois départements concernés par ce phénomène - DIS, DSAS et DFJC – coordonnent désormais leur action.

Les propositions et les pistes émergées lors des Assises de la chaîne pénale contribueront à l'élaboration des réponses du Conseil d'Etat aux nombreux objets parlementaires déposés récemment et alimenteront ses réflexions futures sur les thèmes de la sécurité et de la protection de la population.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2018

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat